

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet E-CHO : toujours pas de plan d’approvisionnement et des disponibilités en biomasse surévaluées par Elyse

Collectif Forêts Vivantes Pyrénées
(Anciennement Touche Pas à Ma Forêt – Pour le Climat)

13/12/2024

Jeudi soir le comité de suivi consacré au projet E-CHO de la start-up Elyse Energy s’est de nouveau réuni à Mourenx. La séance devait être consacrée à l’approvisionnement en biomasse du projet. Le Cabinet Solagro, mandaté par la CNDP, a présenté son dire d’experts sur la méthodologie utilisée pour établir cette étude. Avant même la fin de la réunion le porteur de projet, la start-up Elyse Energy, déclarait, dans une interview à la presse, disposer de la biomasse nécessaire, alors que Solagro pointe la surévaluation de la ressource et l’absence de prise en compte du réchauffement climatique: « *Dans l’état actuel la méthode employée surestime la disponibilité par rapport à notre analyse, en comptant notamment sur une mise en accessibilité optimiste.* »

Elyse Energy base son projet sur l’ensemble de la biomasse forestière disponible dans une zone d’approvisionnement toujours aussi vaste qu’imprécise, ainsi que sur d’autres sources de biomasse qui seront inutilisables à court terme, en raison des « *conflits d’usages sur le bois secondaire* » et des « *filières agricoles à structurer complètement* », selon les experts. En particulier, la création de filières d’approvisionnement permettant de mobiliser la biomasse provenant de l’arrachage des vignes, de la reconversion des vergers ou encore de rébus de bois issus des produits industriels transformés prendra du temps.

Par conséquent, la seule biomasse mobilisable pendant les trois premières années serait le bois forestier. La capacité à mobiliser ce bois devra prendre en compte l’impact du changement climatique, sa disponibilité réelle et la demande d’autres secteurs disent les experts : « *Il faut compléter l’étude de gisement par une vision prospective de la ressource (impact du changement climatique) et des conflits d’usages pour définir une stratégie de moyen terme.* »

Or, les associations ont souligné lors de ce comité que toutes les études nationales montrent l’impact de l’augmentation des récoltes et du réchauffement climatique sur la productivité des forêts et sur leur capacité à séquestrer le carbone. Le puits de carbone deviendra négatif d’ici quelques années. L’incapacité à prendre des décisions pour limiter cette évolution et la multiplication des projets faisant appel à la biomasse forestière accéléreront le processus. Selon les Shifters, la production d-e-bio-kérosène à base de biomasse forestière ne peut donc être généralisée sans mettre en péril la stratégie nationale bas carbone et l’atteinte de la neutralité carbone en 2050. « *Les effets du changement climatique vont s’intensifier, donc la productivité nette des forêts françaises va encore se détériorer, ce qui aboutira à une détérioration encore plus rapide du bilan UTCATF¹ de la France,* » a mis en garde Pierre Biscay du Groupe Local des Shifters Palois.

Au niveau local, si l’on veut assurer une gestion durable des forêts de la région², il ne reste plus, disent-ils, de ressource disponible pour tous les projets faisant appel à la biomasse forestière. En effet, la consommation actuelle de biomasse est de 400 000 t de bois vert par an³, alors que la biomasse disponible, hors bois d’œuvre, représente 375 000 t de bois vert par an seulement.

Le projet E-CHO inquiète donc les professionnels de la filière bois. Au cours de la réunion, Joel Delas du Centre Technique Professionnel des Industrie du Bois et représentant de la Fédération Industrielle Bois Nouvelle Aquitaine, a présenté une étude sur la disponibilité de la biomasse dans le grand massif de pin maritime du Sud-ouest. Celle-ci confirme que les disponibilités sont très faibles et que les nouveaux projets industriels risquent de créer des conflits d’usages entre acteurs économiques. Selon la FIBA, en 2022 la récolte était déjà équivalente à la disponibilité biologique nette, et ce sans prendre en compte les nouveaux besoins.

¹ Le secteur UTCATF (Utilisation des terres, changement d’affectation des terres et foresterie) permet de rapporter les flux de CO2 entre différents réservoirs terrestres (biomasse, sols, etc.) et l’atmosphère qui ont lieu sur les surfaces gérées d’un territoire

² La surface forestière considérée : de la vallée de l’Adour à la frontière espagnole et à la limite de la Bigorre

³ Pays basque 150 000 t, Béarn 100 000 t, COFELY Lacq 150000 t

Les associations ont également attiré l'attention sur les nombreuses incertitudes techniques et économiques du projet E-CHO, aucun projet du même type n'ayant réussi dans le monde jusqu'à ce jour. En effet, comme le souligne Peppino Terpolilli, chercheur en géosciences et co-auteur du Plan Climat pour la France Empreinte 2050, « *passer d'un pilote à l'échelle industrielle n'est pas évident pour ce type de process. En plus, nous n'avons toujours pas en main de rapport sur le pilote BioTFuel de Dunkerque.* » En outre, il y a des risques d'explosion liés à la production et au transport de l'hydrogène, un gaz hautement réactif. Or, le site d'implantation de l'électrolyseur de 520 MW, d'une taille encore jamais testée, se situe à moins de 100 m d'une route départementale très fréquentée et des premières habitations.

La raison d'être du projet E-CHO (ainsi que des 8 millions d'euros d'investissements promis pour les SAFs par l'État) est la décarbonation de l'aviation, mais en l'absence de limitation du trafic, les gaz à effet de serre émis par l'aviation vont doubler dans les 20 prochaines années. En l'état actuel du projet, Elyse va contribuer à 1 % seulement de la consommation annuelle française. D'autre part, pour des raisons techniques et financières, les compagnies aériennes ne veulent ni ne peuvent incorporer assez de carburant alternatif dans les moteurs d'avions. Les prévisions de la part incorporable de carburant de synthèse ont été déjà revues à la baisse pour 2030 (actuellement inférieure à 1 % en moyenne). De plus, si le bilan carbone du projet prend en compte la destruction du puits de carbone et le réchauffement climatique, il sera probablement négatif. Dans ce cas, le modèle économique sur lequel repose le projet sera compromis.

Pour les associations, les modifications marginales proposées par Elyse, comme une baisse de 10 % dans l'utilisation de la biomasse forestière, ne suffiront pas à rendre le projet viable ou acceptable, dans le contexte des incertitudes sérieuses et persistantes qui l'entourent. Or, les alternatives existent : on peut utiliser du CO2 industriel pour produire du kérosène avec un impact environnemental et des risques moindres, ce qu'Elyse a d'ailleurs prévu sur ses autres sites de production. « *Il est temps de changer la nature du projet de production d'e-bio-kérosène et d'investir les €2 milliards prévus pour Elyse dans un projet réellement vertueux, utilisant le CO2 émis dans le bassin industriel de Lacq,* » conclut Jacques Descargues, porte-parole du collectif Forêts Vivantes Pyrénées. « *L'utilisation du CO2 industriel offre plus de garanties, en réduisant l'impact sur la forêt et la taille de l'électrolyseur requis, sans pour autant prévenir tous les risques et pollutions. Cette alternative mériterait d'être étudiée.* »

Contact presse : presse@foretsvivantes-pyrenees.fr

Site : <https://foretsvivantes-pyrenees.fr/>

Twitter: https://twitter.com/TPMF_climat

Pétition : <https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-a-la-destruction-des-forets-pour-faire-voler-des-avions>

Les membres du Collectif : Association A.R.B.R.E.S, Association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager (ACCOB), ACE - Action Citoyenne Environnement, AEPS association pour un environnement propre et sécurisé, Aiherra Bizirik, Ainhoa beti, Animal Cross, Association pour la Protection de la Qualité de Vie en Béarn des Gaves (APQV), Association 5 cantons Barre d'Anglet, Association Arcangues-Bassussarry, Association de Défense des Milieux Aquatiques, Association Hazketa 2010, Association Lasseube en transition, Association Su Aski, ATTAC 64, ATTAC Béarn, ATTAC Pays Basque, Au pied des arbres, Bassussary Notre Environnement, Bénesse Environnement, Bien Vivre à Brindos, Bizi !, BLE – Biharko Lurraren Elkarte, Collectif Barthes-Tarnos, Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays basque Sud des Landes (CADE), Collectif citoyen Juzan Vivant, Collectif Pimont Labenne, Comité Écologique Ariégeois (CEA), CODE Béarn – Collectif pour les DEplacements en Béarn, Collectif URAMAP, ERNB - Entraide et Résilience Nord Béarn, Evasion Pyrénéenne, FIEP Ours, Forêts préservées, GNSA-64, GNSA-Capbreton, GNSA-France, GNSA-Pau-Pyrénées, la Confédération paysanne, Landes Aquitaine Environnement, les Amis de la Terre des Landes, l'Étincelle2.0 Bayonne, Liken Arboretoom, LPO Occitanie, Lurzaindia, Mouguerre Cadre de Vie, Nature Propre Vallée d'Ossau, Nivelle-Bidassoa Urrugne, Non LGV Nord Landes et Marsan, Pensons l'Aéronautique pour Demain (Collectif), petites singularités, Protection Arbres et Faune (PAF), Protection Haut-Béarn Environnement (PHBE), Pyrénées re-belles, Réseau Ostia, Rondins des bois, Scientifiques en rébellion, SÉPANSO-64, SÉPANSO-Pays Basque, SNUPFEN Solidaires 64, SOS Forêt Pyrénées, Syndicat ELB, Syndicat Sud Pau, Tervid'hom, Touche Pas à Ma Forêt - Pyrénées, Ustarritz Défense de l'Environnement, Villefranque Cadre de Vie.